

NATEL[®] liberty piccolo.

Prix mensuel de l'abonnement	CHF 25.–
SMS	CHF 0.20
MMS (selon le volume de données)	CHF 0.20 à CHF 0.90
Transmission de données	
Volume de données compris dans le prix de l'abonnement CH et FL, réseau mobile	100 Mo
Prix par Mo supplémentaire Décompte par unités de 100 Ko	CHF 0.10/Mo
Coûts max. par jour pour le trafic de données supplémentaire Réseau mobile et Public Wireless LAN	CHF 5.–
Utilisation Swisscom Public Wireless LAN CH et FL	inclus
Téléphonie	
Tarif de communication pour la téléphonie et la visiophonie En Suisse (CH et FL) vers le réseau mobile de Swisscom, le réseau fixe et le COMBOX [®] . Les appels de moins de cinq secondes passés en Suisse vers un COMBOX [®] sont gratuits (hors numéros Business). Par appel de 60 minutes max.; ensuite CHF 0.70 par heure supplémentaire (7x24h).	CHF 0.70/heure
Appel vers le réseau mobile d'un autre opérateur national (CH et FL), par minute (7x24h) La facturation des coûts de communication se fait par intervalle de temps plein/entamé par tranches de 10 centimes.	CHF 0.60/minute
Meilleure transparence des coûts Un bref signal sonore vous indique lorsque vous appelez le numéro d'un téléphone portable d'un autre opérateur de téléphonie mobile (p.ex. Sunrise ou Orange) en Suisse ou au Liechtenstein.	
Appels entrants suisses (CH et FL) et déviations d'appels vers son propre COMBOX[®]	Gratuits
Autres prix	
Déviations d'appels Vers un numéro d'appel national (CH et FL), par minute (7x24h)	CHF 0.50
Rappel automatique depuis le COMBOX[®] Vers le réseau mobile de Swisscom et le réseau fixe national (CH et FL), par heure (7x24h)	CHF 0.70
Rappel automatique depuis le COMBOX[®] Vers le réseau mobile d'un autre opérateur national (CH et FL), par minute (7x24h)	CHF 0.60
Transfert de données/fax et impression de fax depuis le COMBOX[®] Par minute (7x24h)	CHF 0.70
Coûts uniques pour la carte SIM (Première carte ou carte de remplacement)	CHF 40.–

Si l'utilisation faite par le client diverge considérablement de l'usage à titre privé habituel, Swisscom se réserve le droit d'attribuer au client un autre produit NATEL[®] ou de prendre une autre mesure adéquate.

Si le trafic de données dépasse 2 Go sur un mois dans le réseau mobile Swisscom ou bien 1 Go dans le réseau Public Wireless LAN de Swisscom, Swisscom réduit la vitesse de transmission ou prend une autre mesure adéquate afin de garantir la qualité de service pour tous les clients.



swisscom